

# **Message du Président du Conseil d'Etat à l'occasion de la commémoration de l'indépendance neuchâteloise, le 1<sup>er</sup> mars 2010**

## **Changeons, pour l'avenir de notre République!**

---

Neuchâtel bouge, Neuchâtel change, Neuchâtel vit! Oui, le mouvement que les pères de notre petite République ont lancé il y a 162 ans se poursuit: avec des hoquets et des à-coups, parfois; avec des ralentissements et des accélérations, souvent. Mais il se poursuit et c'est là l'essentiel pour toutes les habitantes et tous les habitants de notre canton.

Aujourd'hui, nous sommes reconnaissants envers celles et ceux qui nous ont précédés. Nous pensons à ces hommes et à ces femmes qui ont mis en place les institutions de notre canton, qui ont jeté les bases de l'école républicaine, qui ont créé des conditions favorables à notre développement économique et social. Nous pensons à ces entrepreneurs qui ont eu l'audace d'investir, de prendre des risques, pour développer une industrie de pointe qui a contribué et qui contribue encore à notre rayonnement. Nous pensons à ces ouvrières et à ces ouvriers qui ont su développer et transmettre un savoir-faire qui reste réputé bien au-delà des frontières suisses. Nous pensons à ces visionnaires qui ont doté notre canton et nos villes d'infrastructures dont nous bénéficions encore à notre époque. Nous pensons à toutes celles et à tous ceux qui, dans leurs vignes, dans leurs champs, dans leurs forêts, ont pris soin de notre paysage, qui ont su le conserver, l'entretenir et nous le transmettre dans toute sa beauté. Sans leurs efforts, sans leur courage, l'histoire de notre région aurait été sans intérêt. Et, sans leur travail et sans les risques qu'ils ont souvent pris, jamais La Chaux-de-Fonds et Le Locle n'auraient été inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de cet héritage, nous en sommes forts et nous en profitons. Mais nous oublions parfois notre devoir de le faire fructifier et de l'enrichir pour que les générations futures soient, un jour, aussi fières de nous que nous le sommes de celles qui nous ont précédés. C'est une très lourde responsabilité. Mais c'est une tâche exaltante! Une tâche qui nous doit conduire à repenser notre canton pour le préparer aux défis du 21<sup>e</sup> siècle.

Certes, nous traversons à nouveau une grave détérioration de la situation économique et le taux de chômage atteint de tristes records. Le Conseil d'Etat sait combien la situation de celles et de ceux qui sont directement frappés par la crise est précaire, combien elle est pénible à vivre en raison de toutes les incertitudes qu'elle génère. Il tient à leur dire qu'il est à leurs côtés et qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour appuyer les entreprises, soutenir la création d'emplois et aider les plus démunis. Mais le Conseil d'Etat est aussi avec les jeunes qui se lancent dans la vie active à un moment très difficile. C'est à leurs perspectives de carrière et de vie familiale dans notre région qu'il pense tout particulièrement en ce 1<sup>er</sup> mars 2010. Si nous voulons leur offrir cet avenir, il est désormais temps de remettre en question nos certitudes avant que certaines d'entre elles ne s'effondrent d'elles-mêmes, de nous réinventer et d'accélérer le rythme des réformes. C'est à notre portée. Là encore, inspirons-nous du courage qu'ont montré les générations passées pour affronter des situations encore plus incertaines que la nôtre et faire avancer notre canton.

Aujourd'hui, continuons, persévérons! Notre canton ne s'est pas arrêté malgré la crise. La Banque cantonale et l'Université viennent de lancer un partenariat novateur en matière de gestion du territoire. L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne est désormais bien implantée dans notre canton. L'Etat et les CFF ont signé un accord pour relier nos villes et nos régions et développer un réseau de transports publics moderne et performant. Les projets de fusions de communes se multiplient, avec le soutien explicite de la population, à l'exemple du Val-de-Ruz. Les villes ont décidé de regrouper leurs services industriels au sein d'une société commune. Les partis politiques, les entreprises et plusieurs

représentants de la société civile sont unanimes à reconnaître nos problèmes de fond et tous admettent l'urgente nécessité de nous repenser de fond en comble.

Aujourd'hui, tous les signes convergent donc. Il ne suffit plus d'invoquer la fatalité ni de nous atermoyer sur notre propre sort. Plus que jamais, le temps doit être celui de l'action. C'est ce que souhaitent nos concitoyennes et nos concitoyens qui manifestent de plus en plus fortement leur exaspération quant à notre fragilité chronique. C'est ce que souhaitent les contribuables neuchâtelais qui trouvent de plus en plus injuste de payer sans cesse des impôts parmi les plus élevés de notre pays pour financer des prestations souvent plus chères qu'ailleurs, sans que ce soit pour autant un gage de qualité et une force face à l'adversité. Le Grand Conseil et le Conseil d'Etat ont entendu ces appels. En adoptant un décret sur le redressement des finances et la réforme de l'Etat, ils viennent de donner une impulsion décisive à des restructurations en profondeur qui feront entrer notre canton dans le 21<sup>e</sup> siècle, comme d'autres avant lui.

Aujourd'hui, le processus est lancé. Il associe déjà et associera encore plus les autorités politiques cantonales et communales, les partenaires des collectivités publiques, la société civile, les citoyennes et les citoyens neuchâtelais afin de renouveler les solidarités entre les générations, entre les régions et entre toutes les composantes sociales. Des certitudes seront ébranlées; d'autres, qui paraissaient immuables, seront peut-être même condamnées à disparaître. Mais qu'importe!, c'est ainsi et seulement ainsi que le canton de Neuchâtel, fort de son histoire, pourra continuer de compter parmi les pôles de notre pays. C'est ainsi qu'il pourra participer pleinement au développement de cette Suisse et de cette Europe auxquelles il est profondément enraciné. C'est ainsi qu'il pourra faire à son tour envie. Telle est notre détermination.

Oui, changeons, pour l'avenir de notre République!

Neuchâtel, le 26 février 2010

**Jean Studer**  
**Président du Conseil d'Etat**